

Le 24 novembre 2017

Projet de parc éolien de Bagneux, Clesles et Etreilles-sur-Aube : trois permanences d'information

La société energieTEAM porteuse du projet d'implantation de 7 éoliennes sur les communes de Bagneux, Clesles et Etreilles-sur-Aube invite les habitants à participer à une permanence d'information sur le projet, l'après-midi du 6 décembre 2017.

Le projet de parc éolien sur les communes de Bagneux, Clesles et Etreilles-sur-Aube va faire l'objet d'une permanence d'information le 6 décembre prochain dans chacune des communes pour donner des précisions aux riverains sur ce parc. Ce projet consiste à implanter 7 éoliennes d'une hauteur en bout de pales de 165 mètres qui devraient produire 63 GWh par an, ce qui équivaut à la consommation annuelle en électricité (chauffage compris) de 8 630 foyers.

Situé à cheval sur les départements de la Marne et de l'Aube dans la plaine agricole, le site choisi pour l'implantation de ces sept éoliennes, éloigné des bourgs communaux, se situe sur une zone favorable définie par le Schéma régional éolien.

Dans le cadre de ce projet, pour lequel des mesures environnementales vont être réalisées en faveur de la biodiversité, des aménagements paysagers vont être proposés aux habitants et la ceinture boisée des villages sera renforcée.

Fin 2014, le projet avait fait l'objet de délibérations favorables des élus de chacune des trois communes. Depuis, l'étude d'impact a été réalisée et energieTEAM devrait déposer le projet en préfecture d'ici la fin de l'année 2017.

Une enquête publique pour recueillir les avis des riverains

Puis, les habitants des communes d'accueil du projet et des communes voisines seront invités à consigner, comme pour tout projet d'implantation d'éolienne, leurs remarques sur le registre d'enquête publique. Une enquête qui doit avant tout s'assurer que la population a bien été informée et recueillir l'avis de tous sur ces opérations.

Quelques mois plus tard, le dossier passera en commission départementale des sites, et enfin le préfet fera connaître sa décision sur le projet.

Les retombées économiques pour le territoire et les habitants

Voirie, génie civil, câblage électrique, création d'espaces verts, de chemins ou plantation d'arbres, mais aussi notaires, bureaux d'études... le parc a déjà bénéficié et bénéficiera de l'expertise des entreprises locales pour achever sa réalisation. Il aura ainsi contribué à développer l'activité économique du territoire.

Enfin, dès que le parc sera en activité, les taxes reversées aux communes concernées (IFER, CFE et CVAE) permettront de financer les projets de développement de la commune et ainsi en compléter l'attractivité.

EnergieTEAM 3^e exploitant éolien français

Depuis 2002, energieTEAM développe, construit et exploite des parcs éoliens. Avec 67 parcs en France, 267 éoliennes, 588 MW de puissance installée, energieTEAM est classé 3^e exploitant éolien français et compte aujourd'hui près de soixante-dix salariés.

Permanences d'information, le 6 décembre 2017

- Entre 15h00 et 16h30, à la salle polyvalente **d'Etrelles-sur-Aube**
- Entre 16h45 et 18h30, dans l'ancienne école de garçons (côté court) **de Clesles**
- Entre 18h45 et 20h30, à la mairie **de Bagneux**



● Contact presse energieTEAM : Catherine Bové : 06 43 59 98 34 – catherine.bove@energieteam.fr